

**D**épartement d'**E**tudes  
du **M**onde **A**nglophone  
(DEMA)

**MASTER ETUDES CULTURELLES**  
**PARCOURS MONDE**  
**ANGLOPHONE**  
**ECMA**

# SOMMAIRE

MASTER ETUDES CULTURELLES, PARCOURS MONDE ANGLOPHONE.....	1
Conditions d'admission au Master ECMA.....	3
Règles générales de fonctionnement.....	3
RECAPITULATIF DES ADRESSES A CONSERVER.....	4
ORGANIGRAMME.....	5
Conseil de perfectionnement.....	6
CALENDRIER.....	8
DATES IMPORTANTES.....	8
COLLOQUE LERMastériales (Master 2).....	8
MODALITES D'INSCRIPTION ET D'EVALUATION.....	9
INSCRIPTIONS.....	9
Modalités de Contrôle des Connaissances.....	10
Principes généraux de fonctionnement.....	10
AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES.....	11
Etudiant(e)s en situation de handicap.....	11
Nombre d'inscriptions.....	11
Dérogations.....	11
Diplômes, attestations de diplômes.....	11
Doubles diplômes.....	12
Compensation entre les semestres.....	12
Demandes de dispenses et de concordances.....	12
INFORMATIONS SEJOURS A L'ETRANGER.....	13
Assistants au Royaume-Uni - Mme Linda PILLIERE.....	13
Programme <i>Commonwealth</i> (Océanie-Afrique-Asie) - M. Matthew GRAVES.....	14
Stage au Museum of Australian Democracy - M. Matthew GRAVES.....	14
Le Lectorat en Université - M. Nicolas BOILEAU.....	15
PROGRAMMES EUROPEENS - Mme Ruth MENZIES.....	15
ANNEE D'ETUDE AU QUEBEC - Mme Isabelle VAGNOUX.....	16
Echange avec l'Université de <i>Western Ontario</i> - Mme Isabelle VAGNOUX.....	16
ÉCHANGES AVEC LES ETATS-UNIS - Mme Cécile COTTENET.....	16
SPECIALISATION ET PROFESSIONNALISATION.....	17
DEBOUCHES.....	18
PORTEFEUILLE DE COMPETENCES DU DIPLOME DU MASTER ECMA.....	19
OFFRE SFAD.....	20
RECOMMANDATIONS POUR L'ENVOI DE MAILS.....	21
UNITE DE RECHERCHE.....	22
MASTER 1 : TER.....	24
MASTER 2 : PREFIGURATION DU MEMOIRE ET MEMOIRE DE RECHERCHE.....	24
DIRECTION DE MÉMOIRES DE MASTER RECHERCHE.....	25
Calendrier de remise du mémoire.....	25
DIRECTEURS DE MÉMOIRES DE MASTER.....	26
DOMAINE BRITANNIQUE.....	26
DOMAINE AMÉRICAIN.....	27
LINGUISTIQUE.....	28

## Conditions d'admission au Master ECMA

—> pour accéder à la **première** année de master, l'étudiant devra

- SOIT être titulaire d'une licence **complète** LLCER, parcours Anglais ou parcours Trilingue.
- SOIT être titulaire d'une autre formation de licence, et attester d'un niveau d'anglais C1.

*Conformément à la réforme nationale des Masters (2016), Aix-Marseille Université a mis en place un processus de sélection pour tous les étudiants sollicitant une inscription en Master 1. Cette admission dépend de la capacité d'accueil approuvée pour chaque mention de Master par le Conseil d'Administration d'AMU, et subordonnée à l'examen du dossier de l'étudiant par le jury de Master. Pour candidater en M1, un dossier est à télécharger sur la plateforme Mon Master : <https://www.monmaster.gouv.fr/>*

## Règles générales de fonctionnement

—> **Nombre d'inscriptions** possibles en Master : **4** (3 sans dérogation, 4 avec dérogation)

En master 1, les semestres se compensent entre eux pour la validation de l'année et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique. Le contrôle continu intégral est appliqué.

En master 2, les **semestres ne se compensent pas**. La **compensation au sein du semestre** n'est possible que si aucune note d'une UE n'est inférieure à 08/20.

## RECAPITULATIF DES ADRESSES A CONSERVER

Consultez régulièrement les pages du site du MASTER où figurent toutes les informations importantes

### **Renseignements administratifs et pédagogiques**

Pour tout renseignement d'ordre administratif et pédagogique, s'adresser au service de la Scolarité, Bureau 1.

Adresse du bureau 1 : [allsh-scol-llc-etudiants@univ-amu.fr](mailto:allsh-scol-llc-etudiants@univ-amu.fr)

Jours et horaires d'ouverture : 8h45-12h30/13h30-16h45, du lundi au vendredi.

### **1. Bureau 1 de la Scolarité (inscription administrative)**

Adresse du bureau 1 : [allsh-scol-llc-etudiants@univ-amu.fr](mailto:allsh-scol-llc-etudiants@univ-amu.fr)

### **2. Inscription éventuelle au SFAD**

<http://allsh.univ-amu.fr/sfad>

\*\*\*

### **Carnet de recherches des étudiants du Master 2 ECMA :**

<https://englobe.hypotheses.org>

AIX\* MARSEILLE UNIVERSITE (AMU)

**Département d'Etudes du Monde Anglophone**

**MASTER ETUDES CULTURELLES, PARCOURS MONDE ANGLOPHONE**

Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Avenue R. Schuman – 13621 Aix-en-Provence Cedex 01

<https://formations.univ-amu.fr/ME5HEC-PRHEC5AA.html>

(site en cours de mise à jour)

**ORGANIGRAMME**  
**Master Etudes Culturelles, Parcours Monde Anglophone**  
**(Master ECMA)**

Responsable du Master : **Mme Anne Page**

Le Master ECMA, formation du DEMA, est adossé à une équipe de recherche, le LERMA, *Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur le Monde Anglophone* (UR 853).

**SPECIFICITES DU MASTER ECMA**

Le Master ECMA est en contrôle continu intégral. L'assiduité est obligatoire. Les étudiants non présentsiels doivent s'inscrire au SFAD.

<http://allsh.univ-amu.fr/sfad>

**Mobilité internationale**

Les étudiants inscrits en Master Recherche peuvent effectuer, au cours de leur Master, un séjour à l'étranger en Europe (programme d'échanges Erasmus : Royaume-Uni, Irlande...) et hors Europe (États-Unis, Australie, Canada, Afrique du Sud, Inde...) avec validation de certaines UE par équivalences. La durée des séjours varie de 6 mois à 1 an.

Les mémoires de recherche demeurent une obligation pour les étudiants en mobilité à l'étranger, et seront préparés sous la direction d'un membre de l'équipe du master ou d'un.e maître de conférences du DEMA.

Vous trouverez les contacts des différents responsables des échanges ci- dessous.

**SFAD**

Le **Service de Formation A Distance** (SFAD) offre un enseignement à distance aux étudiants de Master 1 et 2 qui ne peuvent assister aux cours (étudiants salariés, éloignés ou à l'étranger). L'inscription est obligatoire pour tout étudiant ne pouvant suivre la formation en totalité. Le mode de contrôle des connaissances est, comme en présentiel, le CCI, avec la possibilité de passer les examens en présentiel ou à distance.

**Professionnalisation**

Depuis la rentrée 2014, des manifestations professionnalisantes sont offertes aux étudiants entrant de Master 1 et 2.

Sont invités :

- des titulaires du Master 2 ECMA insérés professionnellement ;
- des professeurs certifiés ou agrégés lauréats du Master ECMA ;
- des doctorants de différents domaines de l'anglistique ;
- des doctorants de différents domaines de l'anglistique titulaires d'un contrat doctoral ;
- des doctorants chargés de cours ;
- des post-doctorants ;

- la responsable du SUIO chargée de l'insertion professionnelle ;

- des personnalités issues du monde socio-économique.

Ces réunions ont pour but de présenter les différents débouchés du Master ECMA (enseignement secondaire, doctorat, enseignement supérieur, traduction littéraire, etc.) ; elles ont également pour but d'aider les étudiants qui ne se destinent pas à l'enseignement ou à la traduction littéraire à établir des contacts avec le monde de l'entreprise et à valoriser les compétences acquises.

### **LERM Astérialles**

En Master 2, les étudiants organisent une journée d'étude selon les modalités généralement appliquées dans le domaine de la recherche en anglistique en France.

Les étudiants répondent à un appel à communications, préparent leur intervention et organisent la journée en composant un comité d'organisation chargé de toute la partie pratique, avant et après la manifestation : la logistique, les salles, le matériel, le déjeuner, les pauses, mais également la communication (les affiches, les programmes, un apéritif de clôture, ainsi que des albums photos). Ils veillent, par exemple, à demander toutes les autorisations écrites nécessaires au public et toutes les photos prises par les étudiants sont sous licence Creative Commons.

### **En-globe**

Suite au conseil de perfectionnement de juin 2014, le carnet de recherche EN-globe a été créé : <https://englobe.hypotheses.org>. C'est le premier carnet d'un master en études anglophones. Ce carnet est administré par les étudiants de Master 2. Il vient d'obtenir de la part de la Bibliothèque Nationale, un ISSN (ISSN 2492-9816), et a accédé, dans un délai très court (moins d'un an d'existence), au statut de publication sérielle.

### **Humanités numériques**

Les étudiants suivent une formation pointue aux Humanités numériques.

### **Annuaire des anciens**

Un annuaire des lauréats du Master Recherche ECMA a été constitué sous la responsabilité de Nathalie Vanfasse, avec l'aide de la Commission Professionnalisation du DEMA, ce qui devrait permettre des rencontres et/ou échanges fructueux entre étudiants d'une promotion et lauréats des promotions antérieures. Cet annuaire sera prochainement en ligne, sur le site d'AMU.

<h2><b>Conseil de perfectionnement</b></h2>
---

Ce Master est doté, depuis juin 2014, d'un Conseil de Perfectionnement destiné à optimiser ses performances et à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, notamment de ceux qui ne poursuivent pas leurs études au-delà du Master et qui ne se destinent pas à l'enseignement.

Composition du conseil de perfectionnement :

**Président d'honneur** : M. Marin DACOS, Directeur d'OpenEdition, médaillé d'or du CNRS

### **1. Membres extérieurs :**

Anne Barrau, chargée d'insertion professionnelle SUIO.

Jean-Christophe Faudot, responsable de la cellule Enseignement Supérieur et Recherche. Relations avec le monde économique. Communauté du Pays d'Aix.

Jessica Salvo (Da Costa-Vieira), professeur agrégé au lycée de Vitrolles (13). Titulaire du Master Recherche ECMA. Reçue à l'agrégation externe d'anglais en 2011, préparée au DEMA.

Amandine Texier (chargée d'édition à Open Edition Web. Titulaire du Master Recherche ECMA.

Sophie Vallas, directrice des Presses Universitaires de Provence.

Nadia M'Rabet, chargée de mission, Maison de l'emploi de Marseille.

### **2. Représentants étudiants**

### **3. Membres intérieurs**

***Responsable du Master*** : Mme Anne Page, Professeur au DEMA, littérature et civilisation britanniques

#### ***Membres de l'équipe enseignante du Master***

*Directeur et directrice adjointe du LERMA* : M Sébastien Lefait, professeur au DEMA, études américaines (littérature et adaptation) ; Mme Marie-Odile Hedon, professeur au DEMA, études britanniques (littérature écossaise).

*Responsable de la commission professionnalisation* : Mme Nathalie Vanfasse, professeur au DEMA, littérature britannique.

*Rédactrice en chef de la revue e-REA* : Mme Marie-Odile Hédon, professeur au DEMA (traduction et littérature écossaise)

*Précédent responsable du Master ECMA* : Mme Sara Greaves, professeur au DEMA, traduction, traductologie et poésie britannique.

*Responsable de la commission site internet et ressources numériques du LERMA* : M. Grégoire Lacaze, maître de conférences HDR au DEMA, études linguistiques



*Responsable des LERMastérialles (interface Master / LERMA) : Mme Anne Page, professeur au DEMA, études britanniques (littérature et civilisation)*

*Directrice du DEMA (invitées permanentes) : Mme Sara Greaves, professeur au DEMA, traduction, traductologie et poésie britannique.*

*Membre du Laboratoire Parole et Langage : Mme Sophie Herment, professeur au DEMA, études phonétiques*

Collègues de l'administration (Elysa Loetscher, Alicia Pages et les collègues du BAP)

<p style="text-align: center;"><b>CALENDRIER</b> <b>DATES IMPORTANTES</b></p>
---

Réunion de rentrée du Master : le 04/09/2023 en A203 (Bâtiment Egger)

Master 1 et 2 : 14h – 17h

<p style="text-align: center;"><b>JOURNEE d'ETUDES LERMastérialles (Master 2)</b></p>
---

Organisée par les étudiants de Master 2 dans le cadre des UE « techniques de la recherche » et « montage de projet », dans le cadre de l'UE HLADU03. Date et salle à préciser.

## MODALITES D'INSCRIPTION ET D'EVALUATION

### 1. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (MASTER 1 ET 2)

Une fiche est à retirer au Bureau 1 de la Scolarité

Et à rapporter à ce même bureau avant la date limite fixée par l'université : [https://allsh.univ-amu.fr/scolarite\\_inscription-administrative](https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_inscription-administrative)

Aucun retard ne sera accepté.

### 2. INSCRIPTION AU SFAD (MASTER 1 ET 2) POUR LES ETUDIANTS QUI NE PEUVENT ETRE ASSIDUS (A TOUS LES COURS)

Voir site du SFAD, <http://allsh.univ-amu.fr/sfad>

### 3. INSCRIPTIONS AU STAGE DE RECHERCHE (MASTER 2 UNIQUEMENT)

Un stage de recherche est organisé au sein du LERMA (équipe de recherche de la majorité des enseignants-chercheurs du DEMA) pour les étudiants de Master 2. Ce stage fait partie de l'UE de 2<sup>ème</sup> semestre, HLA DU01. Ce stage donne lieu à un rapport écrit noté.

La liste des activités proposées, ainsi que la fiche d'inscription au stage seront disponibles sur AMETICE. Les dates de remise des fiches d'inscription sont communiquées aux étudiants dans le courant du mois de septembre.

Principe de fonctionnement du stage : l'étudiant choisit obligatoirement deux activités, l'une dans son domaine de spécialité (littérature, civilisation, linguistique ou traduction) et l'autre, de préférence, en dehors.

<p style="text-align: center;"><b>Modalités de Contrôle des Connaissances :</b> <b>Contrôle Continu Intégral (CCI)</b> <b>Principes généraux de fonctionnement</b></p>
--

Le CCI a lieu sur le temps de cours.

3 contrôles sont répartis dans le semestre (formes possibles : écrit / oral / rapport).

Aucun des contrôles ne peut représenter plus de 50% de la note finale.

En présentiel, l'assiduité aux cours et à tous les contrôles est obligatoire.

Le CCI se substitue aux examens terminaux et ne fait pas l'objet d'une seconde session.

La communication sur la date et les modalités des épreuves est faite par l'enseignant durant son cours.

La saisie des notes dans Apogée est effectuée par le bureau des examens.

En cas d'absence à l'un des contrôles :

Si un étudiant est absent à une épreuve du contrôle continu, il est défaillant à l'épreuve et devra la repasser l'année universitaire suivante.

Si un étudiant est absent à une épreuve de contrôle continu, suite notamment à

- la survenue de faits graves avérés ayant physiquement empêché l'étudiant de participer à l'épreuve tels qu'hospitalisation ;

- un événement familial avéré et grave (tel que décès) ayant touché un membre de la famille ayant un lien direct avec l'étudiant (conjoint, enfant, père, mère, fratrie).

et qu'il justifie cette absence dans les 48 heures ouvrées auprès du service de la Scolarité de la composante ET de son enseignant, l'étudiant pourra alors, en accord avec son enseignant, bénéficier d'une épreuve de substitution au cours du semestre afin de ne pas être pénalisé.

Ceci ne sera possible qu'en cas de survenue de faits graves (voir ci-dessus), empêchant tout déplacement. Le justificatif transmis au service de la Scolarité et à l'enseignant, dans les 48 heures, jouera alors un rôle capital.

Les justificatifs d'absence (certificats médicaux ou autre) seront conservés par l'enseignant et par le service de la scolarité afin de pouvoir être produites en cas de litige.

## AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

### Etudiant(e)s en situation de handicap

Aix-Marseille Université a confié à la "Mission Handicap" (<http://vie-etudiante.univ-amu.fr/contacts-mission-handicap>) la tâche de faciliter les études universitaires des étudiants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

**Procédure** : dans un premier temps, l'étudiant prendra rendez-vous avec le médecin de la Médecine Préventive Universitaire (MPU) (04.42.26.13.57 à Aix, 04.91.24.34.00 à Marseille), pour une reconnaissance du handicap.

Dans un deuxième temps, l'étudiant se présentera à la "Mission Handicap" (à Aix) ou au secteur Handicap (à Marseille), afin de mettre en place les dispositions préconisées par le médecin.

Afin de pouvoir prétendre aux aménagements d'épreuves d'examen éventuellement préconisés par le médecin de la MPU, l'étudiant devra s'être manifesté auprès de la "Mission Handicap" **dès le début de l'année ET auprès de chacun de ses enseignants.**

### Nombre d'inscriptions

Le nombre d'inscriptions dans un diplôme n'est pas fixé par la réglementation. Toutefois, à Aix-Marseille Université, le nombre d'inscriptions en **Master 1 est limité à trois**, hors régime spécial d'études. Une inscription supplémentaire peut être accordée par le président de l'université ou le chef de l'établissement sur proposition de la commission pédagogique compétente. Ces dispositions de dérogation sont applicables notamment aux étudiants qui ont une activité professionnelle ou se réorientent en cours de cycle. Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins bénéficient du droit aux inscriptions. Le **Master 2 se fait en un an**, toutefois le Président de l'Université peut accorder une seconde année d'inscription, en particulier en cas de régime spécial d'études.

### Dérogations

Au-delà de 3 inscriptions en Master 1 et d'une inscription en Master 2 (au-delà de 4 années d'inscription en Master), un imprimé de demande de dérogation doit être retiré après le jury de Master 2, qui aura lieu avant le **20 septembre 2021**, et avant le **30 novembre 2021**.

### Diplômes, attestations de diplômes

Les attestations de réussite au diplôme sont à retirer au bureau de la scolarité dans les quinze jours suivant la publication des résultats.

Les diplômes définitifs sont à retirer au cours du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année qui suit l'obtention du diplôme.

## Doubles diplômes

L'inscription dans deux masters 2 la même année universitaire n'est pas autorisée.

## Compensation entre les semestres

En master 1, les semestres se compensent entre eux pour la validation de l'année et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique. Le contrôle continu intégral est appliqué.

En master 2, les **semestres ne se compensent pas**. La **compensation au sein du semestre** n'est possible que si aucune note d'une UE n'est inférieure à 08/20.

## Demandes de dispenses et de concordances

La Commission Pédagogique de l'Université examine les demandes de dispenses. Sont concernés les étudiants qui ne sont pas titulaires d'une licence LLCE ou qui ont effectué une première année de Master recherche d'anglais dans une autre université et qui souhaitent entrer en Master 2. D'autres cas de figure sont possibles. Pour répondre à la demande et unifier les procédures, AMU a mis en place la procédure *e-candidat*. L'application est ouverte au printemps de l'année en cours et pour une durée limitée. La Commission Pédagogique de l'Université examine ensuite chaque demande et répond aux candidats dans un délai de 2 mois. Voici le lien vers la procédure *e-candidat* :

<https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/#!accueilView>

Mme Sara GREAVES représente le DEMA à la Commission Pédagogique pour le Master. Elle instruit chaque dossier concernant l'anglais. Les dossiers sont ensuite examinés par l'ensemble de la Commission Pédagogique de l'Université, qui donne un avis final.

## INFORMATIONS SEJOURS A L'ETRANGER

Le Master recherche ECMA offre aux étudiants la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger pendant leur formation soit en Europe (programme d'échange Erasmus : Royaume Uni, Irlande...) soit dans le reste du monde anglophone (Etats-Unis, Australie, Canada, Afrique du Sud, Inde...) avec validation de certaines UE par équivalences (voir le paragraphe 'Séjours en pays anglophones', ci-dessous).

Un séjour d'un semestre au moins, d'un an plus spécifiquement, est indispensable pour un étudiant désireux devenir un spécialiste d'anglais. Pour les étudiants qui envisagent de se présenter aux concours de recrutement de professeurs d'anglais (CAPES, Agrégation) ou pour ceux qui se destinent à la recherche, un séjour à l'étranger apparaît comme une nécessité pour la maîtrise de la langue.

Pour les étudiants qui ne se destinent pas à l'enseignement, la mobilité est valorisée par les employeurs.

Une réflexion est actuellement menée dans le sens d'un développement des collaborations internationales : mises en place de partenariats en prise sur la recherche, afin que les étudiants à l'étranger soient intégrés au niveau M, et non au niveau L ; établissement de doubles diplômes (Diplôme en Partenariat International, DPI).

**Assistants au Royaume-Uni - Responsable : Mme Hélène BIDAUT-PALMA** [M<sup>me</sup> Hélène Bidaut-Palma](#)

1. L'année d'assistantat au Royaume Uni permet aux étudiants dont la candidature est retenue d'exercer pendant un an les fonctions rémunérées d'assistant de français dans un établissement d'enseignement secondaire en Grande-Bretagne ou en Irlande du Nord. Elle constitue une occasion tout à fait privilégiée pour tous les étudiants spécialistes d'anglais de passer une **année complète** à l'étranger, en immersion dans le bain linguistique et culturel d'un milieu anglophone, tout en constituant pour les étudiants anglicistes qui se destinent à l'enseignement une première expérience instructive des réalités de leur futur métier.

2. Au-delà de cette valeur générale d'expérience linguistico-culturelle, l'année d'assistantat peut être plus ou moins intégrée dans le cursus de chaque étudiant, en fonction de sa situation (UC à passer ou à repasser) et de ses objectifs personnels (par exemple concours de recrutement), et compte tenu de la réalité des fonctions d'assistant, qui correspondent à un véritable travail (rémunéré). Il est possible de préparer certains modules par correspondance (voir le SFAD, bureau D 010, pour les enseignements assurés). Dans tous les cas, vos enseignants et/ou le responsable pourront vous conseiller.

3. L'attribution des postes d'assistant fait l'objet d'une procédure institutionnelle franco-britannique (Ministère de l'Education Nationale à Paris et Central Bureau for Educational Visits and Exchanges à Londres). Chaque université joue un rôle d'information et de conseil, ainsi que de collecte et transmission des candidatures, pour ses propres étudiants.

NB 1 : Le dépôt d'un dossier de candidature constitue un engagement important auquel il

convient de bien réfléchir pour ne pas le prendre à la légère. Vos enseignants et/ou le

responsable pourront vous conseiller dans votre choix si vous envisagez également d'être candidat à d'autres formules pour séjourner à l'étranger.

NB 2 : En pratique les critères de sélection retenus par la commission franco-britannique privilégient le niveau d'études (ainsi, les candidats qui sont au moment du dépôt des dossiers [fin décembre] titulaires d'une Licence complète ont plus de chances d'obtenir un poste que les candidats qui ne possèdent pas la Licence complète) et la qualité du dossier, qui comporte une évaluation chiffrée accompagnée d'une appréciation détaillée rédigée par un enseignant à la suite d'un entretien individuel.

NB 3 : Après traitement en commission franco-britannique, le Ministère communique au DEMA la liste des candidats aixois retenus avec les propositions d'affectation, ainsi qu'une liste complémentaire.

Les étudiants sont également informés directement par courrier par les établissements d'affectation. Un stage préparatoire d'une journée destiné aux assistants retenus, est organisé en juin (à Aix même pour les étudiants aixois), par les services de l'Ambassade de France à Londres.

**IMPORTANT** : L'étudiant doit être inscrit à Aix-Marseille Université pendant l'année de son assistantat.

#### **Programme Commonwealth (Océanie-Afrique-Asie) - Responsable : M. Matthew GRAVES**

Semestre d'étude universitaire dans un pays du Commonwealth de la région Asie-Pacifique

Ce programme d'échanges bilatéraux a pour objectif de permettre aux étudiants de LLCE et de LEA d'effectuer un semestre d'étude dans un pays du Commonwealth (hors Amérique du Nord) au niveau Master 1 ou Master 2. Le réseau d'échange comporte quatre partenaires australiens : The University of Sydney (USYD), The University of New South Wales (UNSW), The University of Technology Sydney (UTS), et Macquarie University, toutes situées à Sydney, la principale ville du pays. Un cinquième partenariat, de recherche cette fois-ci, lie Aix-Marseille Université à l'Australian National University, Canberra. Le réseau sera progressivement étendu à la Nouvelle-Zélande, à l'Afrique du Sud et à Singapour.

Seront considérés comme prioritaires pour ce programme d'échange les candidats ayant un projet de recherche de Master 1 ou 2 (LLCE ou LEA) en rapport avec la région Asie-Pacifique (ou avec l'Afrique) et dûment validé par un directeur de recherche. Les visas australiens et néo-zélandais offrent la possibilité aux étudiants internationaux de prolonger leur séjour d'un mois au-delà de la fin du semestre 1 de l'hémisphère sud afin de découvrir le pays d'accueil.

Les étudiants d'Aix-Marseille Université accueillis par nos universités partenaires australasiens sont exonérés de frais de scolarité ; le logement et le transport restent à leur charge, cependant des bourses de mobilité internationale sont proposées aux candidats remplissant les conditions d'éligibilité.

#### **Stage au Museum of Australian Democracy - Responsable : M. Matthew GRAVES**



Dans le prolongement des échanges australiens, les étudiants souhaitant acquérir une première expérience de travail dans un pays anglophone sont invités à candidater à un poste de stagiaire au Museum of Australian Democracy à Canberra. Il s'agit d'un stage de « management culturel » dans le domaine de l'histoire publique, d'une durée d'un mois, à partir de juillet 2019.

Pour toute information complémentaire et acte de candidature dans le cadre du programme Commonwealth/Asie-Pacifique, les personnes intéressées sont priées de contacter le responsable, M. Matthew Graves, [matthew.graves@univ-amu.fr](mailto:matthew.graves@univ-amu.fr)

### **Le Lectorat en Université - Responsable : M. Karine BIGAND**

Le DEMA a conclu avec un certain nombre d'universités américaines, britanniques ou irlandaises des accords de réciprocité en ce qui concerne les lecteurs. Pour postuler, il faut être titulaire de la Licence complète (filière LCE exclusivement). Être lecteur, c'est représenter l'Université et engager sa réputation auprès des établissements d'accueil, c'est pourquoi les candidats sont très soigneusement sélectionnés sur entretien par une commission de deux ou trois enseignants qui prend en compte un ensemble de critères. **La procédure de sélection a lieu en décembre ou janvier.**

### **PROGRAMMES EUROPEENS - Responsable : Mme Ruth MENZIES**

Un certain nombre de places sont disponibles dans le cadre des programmes européens (Erasmus+), dans des universités britanniques ou irlandaises. Les candidatures retenues seront celles d'étudiants se destinant aux études anglophones.

Les départs ont lieu en principe en Master 1 pour 1 an ou en Master 2 Recherche au 2<sup>ème</sup> semestre.

#### **Scolarité**

Les étudiants seront normalement inscrits à Aix-Marseille Université, et suivront des cours dans l'Université d'accueil. Leurs résultats seront validés dans le cadre du bloc anglais de leurs diplômes en juin. Ils devront s'inscrire aux examens, ne passeront pas leurs examens d'anglais à la 1<sup>ère</sup> session, mais obtiendront des notes qui leur seront attribuées sur la base des évaluations effectuées par l'université d'accueil.

Les cours suivis ne sont pas l'équivalent des cours proposés à Aix, mais constituent une approche en d'un milieu intellectuel et d'une institution universitaire anglo-saxonne. Le nombre d'heures de cours sera équivalent.

En Master 1, ou en Master 2, les étudiants suivront des séminaires dans leur spécialité, et auront toutes les facilités pour leur travail de recherche, qui sera effectué et évalué sous la responsabilité d'un enseignant aixois. Ils bénéficieront aussi de l'aide d'un tuteur dans l'université d'accueil.

#### **Logement et finance**

Les étudiants sont soit logés en cité universitaire, soit dans le secteur privé. Dans le deuxième cas, ils bénéficient d'une aide de l'université d'accueil pour trouver un logement.

Ce système permet de dispenser les étudiants des frais d'inscription dans les universités d'accueil (fort élevés). Les étudiants d'AMU peuvent bénéficier d'une aide à la

mobilité (les informations concernant les conditions d'attribution sont disponibles au bureau A 208, DRI de Campus).

**ANNEE D'ETUDE AU QUEBEC (convention franco-québécoise signée par la CREPUQ) -**

**Responsable pour le DEMA : Mme Isabelle VAGNOUX**

- **Master 1** : l'année de master passée au Québec est validée dans le cadre du cursus de master du DEMA. L'étudiant doit soutenir un mémoire à son retour devant un jury composé d'enseignants du DEMA. Il doit soumettre son projet de mémoire avant de partir à un directeur de recherche.

- **Master 2** : les étudiants doivent faire les démarches nécessaires *dès le début de l'année de master 1*. Il faut qu'ils obtiennent l'accord du directeur de Master 2, du directeur de la formation doctorale et du futur directeur de recherche en Master 2. Contacter préalablement le responsable CREPUQ pour le DEMA.

Ils effectuent leur année universitaire au Québec (d'août à mai), en étant inscrits en Master 2 à Aix-Marseille Université ; l'année est intégralement validée dans le cadre de notre cursus, mais le mémoire est soutenu au plus tard en juin devant un jury exclusivement composé d'enseignants de Master 2.

- dans tous les cas, l'étudiant paie ses droits d'inscription en France seulement, mais les services d'immigration lui demanderont de justifier d'un apport minimal de 762,25 Euros / mois sur 8 mois.

*La Direction des Relations Internationales* organise des réunions d'information en octobre, novembre, décembre et janvier : les candidats doivent impérativement assister à l'une de ces réunions pour constituer leur dossier de candidature. Les étudiants peuvent contacter le même service pour déposer *une demande d'aide à la mobilité*.

**Echange franco-canadien avec l'Université de Western Ontario- Responsable : Mme Isabelle VAGNOUX**

Thèses de Doctorat : des conventions de co-tutelles peuvent être mises en place avec nos partenaires canadiens (CREPUQ)

Mêmes conditions que pour la CREPUQ.

**ÉCHANGES AVEC LES ETATS-UNIS - Responsable : Mme Cécile COTTENET**

Le DEMA offre à ses étudiants la possibilité de partir comme étudiant ou comme *Teaching Assistant* aux Etats-Unis. Pour participer à ces programmes d'échanges, il faut être inscrit à Aix-Marseille Université.

Sont concernées, pour les mobilités étudiantes au niveau du Master, les universités suivantes: University of Wisconsin (Madison) et Indiana University (Bloomington). Places annuelles ou au semestre.

Postes de Teaching Assistants dans des universités américaines : University of Wisconsin à Madison (1 poste annuel) ; Wellesley College (Massachusetts) [université de jeunes filles] accueille chaque année 2 étudiantes comme assistantes-animatrices.

## SPECIALISATION ET PROFESSIONNALISATION

Le **Master Etudes Culturelles, parcours Monde Anglophone** » (ECMA) est un **Master Recherche**, qui s'intéresse aux domaines culturels des Îles britanniques, des États-Unis et du *Commonwealth*. Il permet de se spécialiser dans l'une des 4 disciplines suivantes : littérature, civilisation, linguistique & phonétique, et traduction littéraire. L'accent est également mis sur les humanités numériques, la valorisation de la recherche et des compétences professionnelles, les techniques et la rhétorique de la recherche, et sur les études culturelles. La formation est complétée par la rédaction d'un mémoire de recherche en M1 et en M2, ainsi que par un stage et un montage de projet.

En Master 1, la spécialisation est **progressive** :

4 UE de tronc commun permettent d'approfondir ses connaissances dans chacune des 4 disciplines mentionnées mais aussi de s'initier aux humanités numériques, aux études culturelles et d'apprendre à valoriser sa recherche et ses compétences professionnelles. 7 UE permettent de se spécialiser dans la discipline de son choix ; le mémoire de recherche de Master 1 compte une quarantaine de pages et porte sur le domaine de spécialité de l'étudiant ; le mémoire est dirigé par un enseignant-chercheur expert dans la discipline choisie ; le sujet lui-même est conjointement élaboré avec l'étudiant.

En Master 2, la spécialisation se fait soit dans l'une des 4 disciplines soit dans un des trois axes préfigurés en M1, *les textes du monde anglophone : traduire, éditer, créer* d'une part, *Communautés d'expériences anglophones : mémoires, récits, représentations* d'autre part ou *Diversité de l'espace anglophone : échanges, altérités, pouvoirs*.

1 UE de tronc commun permet d'approfondir ses connaissances en humanités numériques et en techniques et rhétorique de la recherche. Cette UE débouche sur un montage de projet et un stage.

L'étudiant bénéficie de 5 UE de spécialité et de spécialisation.

L'étudiant rédige un mémoire de recherche d'une centaine de pages environ, en français (sauf dérogation). Ce travail de recherche de haut niveau est préparatoire au doctorat.

L'année de Master 2 est **professionnalisante** :

l'étudiant-chercheur participe à 2 stages professionnalisants au sein de l'équipe de recherche des enseignants-chercheurs du DEMA (hors phonétique), le *Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur le Monde Anglophone* (le LERMA), qui donnent lieu à un rapport écrit ; les étudiants-chercheurs organisent une *journée d'étude* dans laquelle ils sont amenés à présenter leur recherche en cours, adaptée en fonction d'un thème fédérateur ; à cette occasion, ils s'initient au métier d'enseignant-chercheur et apprennent la gestion de la parole en public ; la formation comprend également une initiation très pointue aux *Humanités Numériques*.

## DEBOUCHES

Ce Master Recherche prépare (principalement) :

au **doctorat** (accès à l'enseignement supérieur) ;

aux **concours de recrutement des enseignants du second degré** (CAPES et agrégation), qu'il est possible de présenter la même année (année 6) après obtention du Master Recherche ; **il est également possible de passer le CAPES externe d'anglais en candidat libre l'année du Master 2** (année 5), la détention d'un Master 1 étant la condition requise pour pouvoir se présenter à ce concours ;

il permet d'intégrer en année 6 une **école de traducteurs ou d'interprétariat**. Depuis juin 2016, des stages professionnels sont proposés aux étudiants au sein du laboratoire de recherche, dans les métiers de l'accueil (adaptation culturelle et linguistique) ou dans des agences de traduction ou maisons d'édition de la région.

### *Diversification des débouchés*

Enseignement secondaire ou supérieur, intégration d'écoles de traducteurs ou d'interprétariat, métiers de l'enseignement ou du livre.

## PORTEFEUILLE DE COMPETENCES DU DIPLOME DU MASTER ECMA

Au terme du Master ECMA, l'étudiant

- > a reçu une formation de haut niveau à la recherche en anglistique
- > s'est spécialisé dans une discipline en vue du doctorat
- > s'est initié au métier d'enseignant-chercheur.

Parallèlement,

- > il a approfondi de manière significative ses connaissances culturelles et linguistiques en anglais
- > il s'est placé dans les meilleures conditions de réussite aux concours de recrutement des enseignants du second degré (CAPES et agrégation).

Sont ainsi conciliées recherche et préparation aux concours afin d'offrir la formation la plus complète possible et faciliter l'insertion professionnelle de l'étudiant.

**Le lauréat du Master ECMA sait :**

**Effectuer des recherches de haut niveau dans un domaine donné (en vue de la poursuite d'études en Doctorat), c'est-à-dire**

- Constituer une bibliographie à l'aide des nouveaux outils.
- Mettre en œuvre la méthodologie de recherche adaptée à la problématique définie.
- Rédiger un travail de recherche, un article en langue anglaise.
- Procéder à l'analyse statistique des données recueillies.
- Porter un regard critique et élaborer une analyse argumentée sur des données.
- Elaborer une analyse argumentée sur des données et sur les différents modes d'accès à la connaissance scientifique aujourd'hui, notamment le libre accès.

**2. Rédiger des bilans et articles scientifiques, c'est-à-dire**

- Structurer, argumenter, synthétiser et présenter avec clarté les éléments d'information et résultats.
- Echanger oralement et de manière synthétique des informations scientifiques.
- Expliciter les retombées des connaissances acquises.
- Traduire des textes de natures diverses (français/anglais ; anglais/français).
- Valoriser les résultats obtenus auprès de partenaires et de différents acteurs.

**3. S'exprimer à l'oral et à l'écrit, dans une langue soignée (en français et en anglais), et dans le registre pertinent selon les contextes.**

## **OFFRE SFAD**

Vous trouverez sur le site du SFAD, à l'onglet « Offres de formation », « Masters », les cours proposés au SFAD pour le Master ECMA :

<https://allsh.univ-amu.fr/sfad/master-etudes-culturelles-monde-anglophone>

## RECOMMANDATIONS POUR L'ENVOI DE MAILS

Les enseignants-chercheurs du DEMA ne gèrent pas le Master au niveau administratif. L'on peut toutefois s'adresser à eux par mail en cas d'urgence, afin d'obtenir une information pédagogique uniquement, en ayant vérifié au préalable que l'information recherchée n'est pas en ligne sur la page AMETICE du Master ou n'a pas été communiquée par l'envoi d'un mail à l'ensemble des inscrits.

Quelques consignes :

Commencer le mail par une formule d'adresse, par exemple :

*Madame, Monsieur, Chère Madame, Cher Monsieur.*

Terminer par une formule de politesse, par exemple :

*bien cordialement (à vous), sentiments respectueux.*

Toujours accuser réception de la réponse.

Éviter d'écrire le samedi ou le dimanche, ou pendant les pauses pédagogiques (congés universitaires).

Éviter de renvoyer un mail au bout de quelques heures en cas de non réponse.

Attendre un minimum de 48h avant le renvoi du mail.

\*\*\*

**UNITE DE RECHERCHE**  
**Laboratoire d'Etude et de Recherche du Monde Anglophone (LERMA)**  
**Unité de recherche UR 853**

Directeur : Pr Sébastien Lefait  
Directrice adjointe : Pr Marie-Odile Hedon  
<http://lerma.univ-amu.fr>

Site de l'Ecole Doctorale 354 dont relève le LERMA : <https://ecole-doctorale-354.univ-amu.fr/fr>

Le LERMA est une équipe d'accueil d'Aix-Marseille Université (E.A. 853), fondée en 2005. Ses chercheurs travaillent sur le monde anglophone, ses langues, cultures, productions culturelles et ses interactions avec les différentes aires géographiques. L'unité comprend 53 membres : 43 enseignants-chercheurs (29 maîtres de conférences et 14 professeurs), 5 professeurs détachés du secondaire docteurs, 4 professeurs émérites, et un postdoctorant, ainsi que 36 doctorants. Sont également partenaires des travaux des jeunes docteurs de l'unité et des personnalités extérieures. Le LERMA dispose en outre d'un *Advisory Board* international, sollicité sur des questions relatives à la structuration de la recherche et aux appels à projets.

**Le laboratoire est organisé en programmes et en thèmes en cohérence avec la définition du Master Recherche du Département.**

**Programme A, « Disciplines à l'épreuve du décentrement : repenser les approches, interroger les savoirs » (resp. Cécile Cottenet, PR) :**

Thème A1 : « Langues et langage : du trouble à la thérapie » (resp. Sara Greaves, PR) Thème

A2 : « L'expression littéraire du ferment économique-financier en Grande-Bretagne et aux États-Unis du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours » (resp. Michel Van der Yeught, PR émérite, Nathalie Vanfasse, PR)

Thème A3 : « Les passeurs du champ littéraire : transferts transnationaux entre les États-Unis et la France, du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle » (resp. Cécile Cottenet, PR)

**Programme B, « Relation à l'Autre, Mémoire, Identité » (resp. Isabelle Vagnoux, PR)**

Thème B1 : « Rémanences dans le monde anglophone, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles » (resp. Karine Bigand, MCF et Marie-Odile Hédon, PR)

Thème B2 : « Observatoire des Relations Extérieures du Monde Anglophone » (resp. Valérie André, MCF et Isabelle Vagnoux, PR)

Thème B3 : « *Critical Geographies* » (resp. Gilles Teulié, PR).

**Programme C, « Expériences de la modernité, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles » (resp. Laurence Sterritt, PR)**

Thème C1 : « Swift et la modernité » (resp. Jean Viviès, émérite)

Thème C2 : « Religion vécue » (resp. Anne Page, PR et Laurence Sterritt, MCF HDR)

Thème C3 : « Early Modern Texts and their Afterlives » (resp. Ruth Menzies, MCF)

**Programme D, « Le sujet comme objet » (resp. Sophie Vallas, PR)**



Thème D2 : « Nouvelles frontières du récit de soi » (resp. Sophie Vallas, PR)

Thème D3 : « Subjectivité et construction du visible » (resp. Jean-Louis Claret, MCF HDR et Richard Phelan, MCF)

**Projet Horizon 2018-2020, « Les voix féminines de l'anti-féminisme » (resp. Nicolas Boileau, PR)**

**Projet transversal HEPISTEA (resp. Anne Page PR et Sophie Vallas, PR)**

Le LERMA possède sa propre revue en ligne, e-REA, dirigée par Marie-Odile Hédon  
Créée en 2003, elle publie des articles consacrés aux études anglophones.

<http://erea.revues.org>

## MASTER 1 : MEMOIRE

Le mémoire de première année de master est un mémoire de **40 pages**, écrit en anglais.

### **Précision à propos des mémoires de traduction/traductologie :**

Pour les mémoires comportant des traductions originales, le nombre de pages (minimum 40) est à diviser en deux parts égales, par exemple 20 pages pour les traductions et 20 pages pour la recherche. Pour les mémoires portant sur la comparaison de traductions publiées, il faudra compter, comme pour les autres mémoires de recherche, un minimum de 40 pages de commentaire de traduction et de réflexion théorique. Les extraits étudiés seront ajoutés en annexe.

## MASTER 2 : PREFIGURATION DU MEMOIRE ET MEMOIRE DE RECHERCHE

En Master 2, la spécialisation se fait soit dans l'une des 4 disciplines soit dans un des trois axes préfigurés en M1, *les textes du monde anglophone : traduire, éditer, créer* d'une part, *Communautés d'expériences anglophones : mémoires, récits, représentations* d'autre part ou *Diversité de l'espace anglophone : échanges, altérités, pouvoirs*.

1 UE de tronc commun permet d'approfondir ses connaissances en humanités numériques et en techniques et rhétorique de la recherche. Cette UE débouche sur un montage de projet et un stage.

L'étudiant bénéficie de 5 UE de spécialité et de spécialisation.

L'étudiant rédige un mémoire de recherche de **80 à 100 pages**, en français (sauf dérogation). Au semestre 9, l'étudiant rédigera, dans le cadre de la préfiguration du mémoire, les abstracts, la bibliographie, le plan et la problématique d'ensemble du mémoire (cf plaquette de cours).

### **Précision à propos des mémoires de traduction/traductologie (parcours 2) :**

Pour les mémoires comportant des traductions originales, le nombre de pages (minimum 80) est à diviser en deux parts égales, par exemple 40 pages pour les traductions et 40 pages pour la recherche. Pour les mémoires portant sur la comparaison de traductions publiées, il faudra compter, comme pour les autres mémoires de recherche, un minimum de 80 pages de commentaire de traduction et de réflexion théorique. Les extraits étudiés seront ajoutés en annexe.

Ce travail de recherche de haut niveau est préparatoire au doctorat.

En vue de préparer ce mémoire, les étudiants remettent à leur directrice/teur de recherche un rapport donnant lieu à l'évaluation dans le cadre de la « préfiguration du mémoire »

## DIRECTION DE MÉMOIRES DE MASTER RECHERCHE

Tous les Professeurs et Maîtres de conférences<sup>1</sup> du département d'anglais (DEMA) peuvent diriger des mémoires de Master (voir liste ci-après).

Le choix du sujet de mémoire de Master 1 est très important : il vous faut trouver un sujet qui illustre bien votre spécialité (linguistique, phonétique, littérature, civilisation ...) et qui vous permette ainsi de conclure votre cycle par une recherche pointue. Si votre projet est ensuite de vous inscrire en Doctorat (le Doctorat est l'un des débouchés classiques du Master 2), il est conseillé de choisir un sujet susceptible de pouvoir donner lieu à une recherche doctorale, et de solliciter un directeur *habilité à diriger des recherches* (Professeur ou Maître de conférences HDR). Ceci permettra d'assurer une continuité thématique entre Master 1, 2 et Doctorat, le nombre d'années d'inscription en Doctorat étant limité à 3 (+1 an si dérogation). Il s'agit donc de gagner du temps et d'éviter, dans la mesure du possible, toute césure entre Master 2 et Doctorat.

Pour plus de détails, il est vivement conseillé de consulter le site du LERMA (*Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone*), équipe de recherche à laquelle appartiennent la plupart des enseignants-chercheurs du DEM A<sup>2</sup>, pour accéder à leur page personnelle. Vous y découvrirez leur(s) spécialité(s) de recherche, leurs travaux, leurs activités et les différents doctorants inscrits sous la direction des Professeurs et MCF Habilités.

Site du LERMA (pour les enseignants-chercheurs de littérature, civilisation, linguistique et traduction) : <http://lerma.univ-amu.fr>

On consultera le site du *Laboratoire Parole et Langage* (LPL) pour les enseignants-chercheurs de phonétique : <http://www.lpl-aix.fr/>

Lien vers la liste des membres du LPL : <http://www.lpl-aix.fr/index.php?id=645>

## Calendrier de remise du mémoire

**Celui-ci sera disponible à la rentrée.**

Les mémoires doivent en tout état de cause **être soutenus le 30 juin** au plus tard en vue du jury, qui aura lieu début juillet 2021.

Les étudiants candidats à un contrat doctoral devront avoir soutenu leur mémoire avant le 10 juin.

En cas d'impossibilité, il est prévu que les mémoires puissent être soutenus en septembre avec l'accord du directeur/ de la directrice. Les directeurs/trices se réservent le droit de ne pas faire soutenir le mémoire s'ils n'ont pas reçu une version déjà aboutie avant les vacances d'été.

<sup>1</sup> Les **Professeurs** des Universités sont titulaires d'un doctorat d'État ou d'une Habilitation à Diriger des Recherches (diplôme postérieur à la thèse). Ce diplôme leur permet de diriger des doctorats.

Les **Maîtres de conférences titulaires de l'HDR** (Habilitation à Diriger des Recherches) sont autorisés à diriger des doctorats.

Les **Maîtres de conférences non titulaires de l'HDR** peuvent diriger des doctorats dans certains cas.

<sup>2</sup> Les enseignants-chercheurs de phonétique appartiennent au *Laboratoire Parole et Langage* (LPL).

## DIRECTEURS DE MÉMOIRES DE MASTER

\*\* : signalent les directeurs de recherche habilités à diriger des thèses de doctorat.  
Les maîtres de conférences non titulaires de l'habilitation peuvent dans certains cas diriger des thèses lorsque le sujet est spécifiquement dans leur domaine d'expertise.

### DOMAINE BRITANNIQUE

<b>ANDRE Valérie (MCF)</b>	Civilisation britannique. Politique, Culture, Société, XX <sup>ème</sup> -XXI <sup>ème</sup> siècles.
<b>BERNARD Nathalie (MCF)</b>	Littérature britannique XVIII <sup>ème</sup> siècle : récits de voyage en Europe.
<b>BIGAND Karine (MCF)</b>	Histoire irlandaise ; Histoire et mémoire, Musées.
<b>BOILEAU Nicolas (PR)</b>	Littérature britannique XX <sup>ème</sup> siècle, autobiographie et écriture de l'intime, écriture féminine et psychanalyse
<b>BYRNE Alice (MCF)</b>	Civilisation britannique, histoire culturelle, XXe siècle, propagande, relations internationales et internationalisme, Deuxième Guerre mondiale, guerre froide.
<b>CALVINI-LEFEBVRE Marc (MCF)</b>	Civilisation britannique, féminisme, <i>gender studies</i> , Première Guerre mondiale, XIX <sup>ème</sup> et XX <sup>ème</sup> siècles.
<b>CLARET Jean-Louis (MCF HDR) **</b>	Renaissance anglaise. Théâtre et société.
<b>GRAVES Matthew (MCF)</b>	Civilisation britannique & Commonwealth (Australie, Nouvelle-Zélande). XIX <sup>ème</sup> -XXI <sup>ème</sup> siècles. Géographie politique, histoire et mémoire.
<b>GREAVES Sara (PR)**</b>	Littérature britannique et traduction/traductologie. Poésie XX <sup>ème</sup> et XXI <sup>ème</sup> . Poésie moderniste et postcoloniale. Ecriture créative.
<b>HEDON Marie-Odile (PR) **</b>	Littérature écossaise contemporaine, littérature britannique contemporaine, crime fiction, théorie du roman, récit et histoire.
<b>MENZIES Ruth (MCF)</b>	Littérature XVII <sup>ème</sup> et XVIII <sup>ème</sup> : utopies réelles et imaginaires. Littérature de voyages.

- MOULIN Joanny (PR) \*\*** Littératures anglophones. Royaume-Uni, Irlande, Ecosse, Commonwealth. Histoire et théorie de la littérature. Etudes biographiques.
- MURAT Jean-Christophe (MCF)** Littérature : fiction britannique XVIII, XIX, XX<sup>ème</sup> ; traduction et traductologie.
- PAGE Anne (PR) \*\*** XVII<sup>ème</sup> siècle. Littérature et civilisation. Religion.
- PALMA Hélène (MCF)** Civilisation britannique XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'Ere des lumières, mouvements d'émancipation des femmes (notamment) et histoire des idées en général.
- ROBLES Fanny (MCF)** littérature et civilisation XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>. Afrique. Science-fiction.
- STERRITT Laurence (MCF HDR) \*\*** XVII<sup>ème</sup> siècle. Civilisation. Histoire des religions.
- TEULIÉ Gilles (PR) \*\*** Civilisation britannique et du Commonwealth, XIX et XX<sup>ème</sup> siècles, Afrique du Sud, histoire des mentalités.
- VANFASSE Nathalie (PR) \*\*** XIX<sup>ème</sup> siècle. Littérature et culture victoriennes. Roman. Arts-visuels. Histoire des idées. Presse.

### DOMAINE AMÉRICAIN

- CADINOT Dominique (MCF)** Minorités ethniques (sauf Hispaniques), immigration en général, lobbying ethnique, *labor* et le syndicalisme.
- COTTENET Cécile (PR) \*\*** Histoire culturelle : études afro-américaines, histoire du livre/de l'édition, circulations du livre, civilisation XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> siècles.
- HARDING Adrian (MCF)** Poésie XIX<sup>ème</sup>/XX<sup>ème</sup> ; poésie contemporaine.
- LEFAIT Sébastien (PR) \*\*** Littérature et adaptation d'œuvres littéraires, représentation audiovisuelle, *impact studies* (impact de la fiction sur les

publics), *surveillance studies*, cinéma américain, séries télévisées

- REYNES Anne (MCF HDR) \*\*** Modernisme (littérature, manifestes, petites revues, arts/littérature) + roman graphique et photographie US
- SORIN Claire (MCF)** Etudes américaines-Histoire des femmes-XIX<sup>ème</sup> siècle.
- VAGNOUX Isabelle (PR) \*\*** Civilisation américaine, Politique étrangère, Immigration et minorités ethniques (Latinos en particulier).
- VALLAS Sophie (PR) \*\*** Roman XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles. Autobiographie/autofiction. Roman noir.
- WATSON Sara (MCF)** Littérature américaine, sciences politiques

### LINGUISTIQUE

- ANDRIEU Wilfrid (MCF)** Histoire de la linguistique, Histoire des notions grammaticales, Histoire des grammaires de l'anglais, Linguistique énonciative, Syntaxe
- CECCALDI Aurélie (MCF)** Traduction. Linguistique. Discours rapporté.
- DE MATTIA-VIVIES Monique (PR) \*\*** Pédagogie de la grammaire (linguistique appliquée). Linguistique. Stylistique. Syntaxe mensongère. Philosophie du langage et psychanalyse.
- HERMENT Sophie (PR) \*\*** Phonétique. Phonologie. Prosodie. Relations intonation-syntaxe.
- KERFELEC Valérie (MCF)** Phonétique. Phonologie. Relations grammaire - phonologie.
- LACAZE Grégoire (MCF HDR)\*\*** Linguistique. Stylistique. Discours rapporté.
- LEONARDUZZI Laetitia (MCF)** Linguistique. Syntaxe. Discours. Pragmatique.

**PILLIERE Linda (PR)\*\*** Linguistique, Stylistique, Traduction, Sociolinguistique.

**TURCSAN Gabor (MCF)** Phonologie, morpho-phonologie.